



Informations fournies conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 22 mars 2023, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant l'objet spatial Sharjah-Sat-1 (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 3 avril 2023.



Annexe

Renseignements relatifs à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par les Émirats arabes unis*

Sharjah-Sat-1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2023-001CZ
Nom de l'objet spatial	Sharjah-Sat-1
Indicatif national/numéro d'immatriculation	AE-23-01
État d'immatriculation	Émirats arabes unis
Date et territoire ou lieu de lancement	3 janvier 2023 à 14 h 56 UTC ; Cap Canaveral, Floride (États-Unis d'Amérique)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	95,3338 minutes
Inclinaison d'orbite	97,6296 degrés
Apogée	537 kilomètres
Périgée	536 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Science et éducation : étudier et collecter des sources de rayons X brillants et durs pour la recherche sur la météorologie spatiale et l'observation de la Terre à faible résolution.

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Université de Sharjah
Lanceur	Falcon 9 de SpaceX (mission Transporter-6)

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.